



Compte-rendu des ateliers sur la **culture philanthropique**

M^{me} Lisa-Marie Harvey

INSTITUT MALLET (2014). *Culture philanthropique: visages et transformations. Actes du Sommet, Éléments de synthèse et perspectives d'avenir.*

[En ligne] <http://institutmallet.org/recherche/publications-institut/>

institut **Mallet**

Pour l'avancement
de la culture philanthropique

Compte-rendu des ateliers sur la **culture philanthropique**

M^{me} Lisa-Marie Harvey

Candidate à la maîtrise en service social, Université Laval

Lors du Sommet sur la culture philanthropique, trois ateliers-témoignages se sont déroulés sur différents aspects de la culture philanthropique: 1) bénévolat et entraide; 2) dons financiers et responsabilité sociale; et 3) innovation et engagement social. Au cours de chacun des ateliers, quatre panélistes étaient invités à présenter leurs points de vue respectifs sur les thèmes abordés. Une période d'échange interactive avec les participants présents dans la salle était également prévue. Le compte-rendu des ateliers présente les principales idées et opinions que les panélistes ont proposées au cours de leur allocution ainsi que les questions et les commentaires des participants ayant suscité le plus d'intérêt et d'interactions.

Atelier 1: Bénévolat et entraide

Le bénévolat et l'entraide, par le don de temps et d'expertise, sont à la base de la culture philanthropique. De nos jours, donne-t-on de son temps moins par charité ou gratuité que pour résoudre des problèmes sociaux et contribuer au progrès humain? Devenir bénévole n'est plus par tradition, mais avec un élan du cœur et de la raison dans une expérience dont on souhaite retirer quelque chose? Actuellement, les organisations adaptent leurs messages en fonction du recrutement. Elles cherchent à être efficaces et à démontrer que l'action contribue au bien commun tout en s'assurant que l'engagement représente pour les bénévoles une expérience positive et agréable.

Panélistes :

- S^r Louise Bellavance, fondatrice et directrice générale, Centre Signes d'Espoir
- M. Clément Lemieux, directeur général, Patro Roc-Amadour
- M^{me} Julie Moffet, bénévole impliquée dans diverses organisations
- M. Denis Nantel, ex-président, Réseau d'action bénévole du Québec

1.1 S^r Louise Bellavance, fondatrice et directrice générale, Centre Signes d'Espoir

Fondé en 1979, le Centre Signes d'Espoir est destiné aux personnes vivant avec une limitation auditive importante ainsi qu'avec d'autres problématiques sociales et physiques.

S^r Bellavance explique que la surdit  est un handicap non visible qui passe souvent inaper u, attirant fr quemment l'impatience et le manque d'empathie. Le Centre vise   fournir de meilleures conditions de vie aux personnes sourdes et y parvient gr ce   diff rents services : insertion socioprofessionnelle gr ce   des plateaux de travail adapt s, aide psychosociale, soutien alimentaire, comptoir vestimentaire, etc.

La pan liste insiste sur la qualit  des rapports entre les b n voles et les personnes qui fr quentent son organisation. En effet, Signes d'Espoir est caract ris  par le respect de la culture sourde. Les divers intervenants et b n voles sont aptes   communiquer en langage gestuel, ce qui repr sente une marque de respect de la dignit  de chacun.

Depuis 2 ans, 277 b n voles ont donn  de leur temps chez Signes d'Espoir, certains travaillant r guli rement et d'autres plus sporadiquement. En 2012-2013, 34 b n voles ont donn ,   eux seuls, 4483 heures de leur temps. Les administrateurs s'impliquent  galement dans diff rents comit s de l'organisme, selon leurs disponibilit s. Toujours en 2012-2013, ces derniers ont accumul  217 heures de b n volat.

Selon S^r Bellavance, le b n volat rel ve d'un choix personnel et humaniste. L'amour, la g n rosit , la compassion, le don de soi, l'entraide, la bienveillance, le partage et la solidarit  sont tous des valeurs que partagent les b n voles du centre. Plusieurs qualit s sont  galement essentielles   la r alisation de ce travail : la ma trise de soi, l'empathie et la capacit  de bien g rer le stress.

Les principales motivations derrière le don de temps sont l'idée d'aider les autres, de partager ses talents par solidarité avec les personnes en situation de besoin ainsi que de mettre à profit ses compétences et d'en acquérir de nouvelles. Le bénévolat permettrait aussi de créer et de renforcer les liens sociaux. En tant qu'organisme, il est important de se préoccuper du bien-être des bénévoles. Pour ce faire, il doit y avoir une concordance entre les tâches leur étant attribuées et leurs intérêts personnels. Il faut, entre autres, savoir tenir compte des besoins individuels en matière d'autonomie ou d'appartenance des bénévoles.

Dans un autre ordre d'idées, elle constate que les solutions originales aux problèmes émergent souvent du volontariat, puisque le bénévolat n'est pas freiné ou paralysé par les rouages de la bureaucratie.

1.2 M. Clément Lemieux, directeur général, Patro Roc-Amadour

M. Lemieux commence sa présentation par la question suivante : « Pourquoi un directeur de patro viendrait-il parler de philanthropie ? » Parce que le Patro regroupe actuellement 12 organismes communautaires, qu'il fait partie du monde de l'économie sociale et qu'il représente un important lieu de rencontres sociales. L'organisme est une institution qui grandit en se nourrissant de ses bénévoles et du milieu. L'année dernière, au-delà de 300 personnes ont réalisé plus de 33 000 heures de bénévolat.

Plus spécifiquement, l'organisme est constitué d'un secteur d'entraide à la population (popote roulante, salle d'accueil pour personnes vivant un problème de santé mentale, jardins collectifs, dépannage alimentaire, etc.). En tout, ce sont 17 types de services à la population qui y sont dispensés.

Le Projet Héritage a récemment été mis sur pied afin de répondre à certaines questions : comment peut-on former, soutenir et accueillir adéquatement les bénévoles ? Quelles sont les bonnes pratiques et quelles sont celles qu'il faudrait revoir ? En interrogeant les bénévoles actifs au sein de l'organisme, plusieurs pistes de réflexion ont émergé. Parmi les constatations effectuées, M. Lemieux souligne que les bénévoles « font du bien pour se faire du bien », en corrélation avec leurs valeurs et leurs croyances. Il s'agit de l'aspect spirituel du bénévolat. En mettant leurs talents et leurs compétences au service des gens du milieu, ils

développent un fort sentiment d'utilité. Plusieurs autres motivations relatives au don de temps sont soulevées. Certains bénévoles le font dans une optique de réciprocité en redonnant à la communauté ce que le Patro a donné à leurs enfants ou à leurs proches. L'implication est également une façon, pour plusieurs bénévoles, de briser l'isolement. La rencontre avec la personne aidée et la rencontre des autres bénévoles représentent l'aspect social du bénévolat : discuter, partager un repas, échanger des trucs et des conseils, s'écouter permet de tisser des liens sociaux importants.

Le Patro s'inspire de ces réflexions pour créer un milieu de vie pour ses bénévoles. Au-delà des 30 000 heures de bénévolat annuelles et des 4 000 personnes qui fréquentent le Patro chaque semaine, il y a un individu à qui l'on doit dire « bonjour », un individu à accueillir. Le milieu doit être un lieu d'écoute entre les bénéficiaires, les employés, les bénévoles et les familles.

1.3 M^{me} Julie Moffet, bénévole impliquée dans diverses organisations

M^{me} Julie Moffet affirme qu'elle est très impliquée dans différentes organisations. Toutefois, étant plus jeune, elle entretenait une image plutôt négative du bénévolat. Le secteur de l'action bénévole lui semblait rigide, ennuyeux et intimement lié aux institutions religieuses. Est-ce que cela représente la vision actuelle des jeunes quant au bénévolat ? Les jeunes sont-ils impliqués dans leur communauté ? Quelles sont leurs motivations par rapport à l'engagement et comment les accrocher ? Voici quelques questions auxquelles M^{me} Moffet tente de répondre, à la lumière de son expérience.

Le bénévolat est souvent décrit comme un don de soi complet, corps et âme. Il peut toutefois représenter autre chose et c'est ce que l'on constate en discutant avec les jeunes. Selon eux, le bénévolat est surtout un échange. Il s'agit certes d'un geste gratuit, mais les jeunes en retirent beaucoup : s'impliquer est un bon outil pour découvrir ses forces et ses limites, créer un réseau de contacts, développer des compétences, etc.

Selon M^{me} Moffet, les jeunes sont impliqués, mais différemment. La génération « Y » est motivée par des idéaux de société, notamment la quête de justice et d'équité. Elle serait aussi plus informée, critique et souvent pessimiste quant à l'avenir. L'engagement bénévole serait donc une façon d'agir localement pour

provoquer des changements sur le plan global. La panéliste remarque également que les jeunes sont très attirés par les causes qui se présentent comme des défis et des expériences rassembleuses (Marche 2/3 d'Oxfam-Québec, Movember, défi Têtes rasées Leucan, etc.).

Par ailleurs, la panéliste insiste sur l'obligation que nous avons, comme société, de soutenir les jeunes qui souhaitent s'impliquer. Pour ce faire, il faut faciliter les liens entre les jeunes et les organismes et faire en sorte que leur expérience soit valorisante. L'école a également un rôle important à jouer dans la promotion de l'engagement citoyen. M^{me} Moffet soulève comme exemple le cas du service civique obligatoire en France proposé aux jeunes de 16 à 25 ans. De 6 à 12 mois, l'expérience est ensuite créditée dans le programme scolaire. Dans un même ordre d'idées, elle propose la mise sur pied d'un « cours sur la citoyenneté » obligatoire, enseignant les droits citoyens, les principes de la démocratie, etc.

En conclusion, elle mentionne que son implication est une façon de faire progresser sa communauté. L'innovation sociale passe souvent par les communautés et les villes qui sont généralement plus proactives que les gouvernements. Selon M^{me} Moffet, il est possible de faire de réelles différences en s'impliquant au sein de notre milieu en soutenant les causes qui nous intéressent : il suffit d'essayer pour s'en rendre compte.

1.4 M. Denis Nantel, ex-président, Réseau d'action bénévole du Québec

Afin de mieux comprendre les raisons qui motivent les individus à s'engager bénévolement, M. Nantel propose un retour historique sur les origines du bénévolat et ses transformations.

D'abord, les deux premières organisations reconnues à titre d'organisations bénévoles sont la Société Saint-Vincent-de-Paul et les « Y » (YMCA [Young Men's Christian Association] et YWCA [Young Women's Christian Association]), fondés au XIX^e siècle à Montréal et à Québec. Les débuts du bénévolat au Québec sont fortement liés à l'Église catholique. L'engagement était un acte de charité envers les personnes nécessiteuses.

Dans les années 1960, le Québec vit plusieurs bouleversements. La société québécoise, reposant jadis beaucoup sur le pouvoir de l'Église, devient de plus en plus laïque, sans pour autant que l'action bénévole ne s'essouffle. La province se dote d'un système d'éducation ainsi que d'un système de santé et de services sociaux. À cette époque, le développement social repose principalement sur des approches caritatives où les organisations bénévoles et l'État prennent en charge les besoins des citoyens.

À partir des années 1970 et 1980, de nouveaux types d'organisations communautaires et bénévoles voient le jour au Québec. On assiste à de nombreuses batailles citoyennes pour l'égalité des sexes, menant à l'accroissement de la place accordée aux femmes dans la sphère publique. L'approche d'intervention « par, pour et avec » les personnes concernées se développe tranquillement au Québec. Ce changement de philosophie conduit plusieurs organisations à changer le type de soutien apporté aux personnes, passant d'une approche caritative à une offre de service visant leur autonomie. Il souligne également que la naissance de ces organismes est souvent due à l'implication citoyenne et à l'engagement de bénévoles.

À partir des années 1990, le milieu communautaire se professionnalise davantage. Aussi, la notion d'*empowerment* devient centrale : les personnes aidées sont perçues davantage comme des acteurs de changement social dotés d'un pouvoir d'action collective.

La société actuelle en est une du savoir et de la connaissance, et l'action bénévole continue de se transformer en corrélation avec ces changements sociaux.

En 2001, Année internationale des bénévoles, on a mené une enquête auprès des bénévoles du Québec afin recueillir leurs commentaires et leurs suggestions et de tenir compte de leurs préoccupations. Plusieurs bénévoles ont souligné leur essoufflement dû au manque de relève. Ils ont aussi mentionné la difficulté d'intégrer les nouveaux arrivants, les retraités et les jeunes dans les organisations bénévoles. D'autres ont davantage mis l'accent sur le manque d'écoute et d'ouverture des organismes par rapport aux bénévoles ainsi que sur la rigidité des structures. Ils soulignent également l'incroyable pression exercée par les bailleurs de fonds quant à la performance, pression qui pèse nécessairement sur le travail des bénévoles.

Pour répondre aux besoins nommés par ces derniers, plusieurs moyens ont été mis en œuvre depuis la consultation. À titre d'exemple, notons la création du Réseau d'action bénévole du Québec, lequel propose plusieurs pistes d'action structurantes pour répondre aux préoccupations des bénévoles.

M. Nantel propose quelques pistes d'action et de réflexion. D'abord, il faudrait mieux distinguer les TLM (toujours les mêmes) des bénévoles nouveaux. Il affirme que 26 % des Québécois donnent 75 % du temps de bénévolat. Le second type de bénévoles se caractérise davantage par un temps de disponibilité intermittent, la nécessité d'avoir des tâches claires, une possibilité de se réaliser et d'avoir du plaisir, et est davantage motivé par les causes attirantes. Une meilleure connaissance du type de bénévole auquel nous avons affaire permettrait de mieux répondre à ses besoins.

Ensuite, puisque les bénévoles sont des citoyens qui évoluent en fonction de leur époque, il soulève l'hypothèse que les citoyens s'engagent aujourd'hui davantage pour une cause susceptible de contribuer à leur évolution personnelle. M. Nantel termine en donnant quelques exemples de nouvelles pratiques bénévoles :

- mentorat entre jeunes retraités et nouveaux arrivants;
- jardins communautaires et collectifs;
- mixité au sein des conseils d'administration des organismes;
- implication des parents dans l'école de leurs enfants;
- femmes relais (intégration des jeunes à l'école et appui des mères).

1.5 Période d'interaction

Animatrice : Au sein de la société, le bénévolat semble encore souffrir d'une image négative. Il semble également difficile pour les organisations de gérer leurs bénévoles, et ce, pour plusieurs raisons. La manière de gérer les bénévoles est-elle en train de changer et est-ce qu'elle influe sur l'image que projette le bénévolat au Québec?

Selon S^r Bellavance, il y a différentes manières de gérer les bénévoles. Ceci étant, il importe que les tâches allouées aux bénévoles concordent avec leurs domaines d'intérêt. Il est également crucial d'être à leur écoute et de bien organiser l'horaire pour maintenir la motivation des bénévoles.

M. Lemieux abonde dans le même sens. À son avis, les intervenants doivent faire preuve d'amour et d'empathie pour accompagner les bénévoles. Il souligne également le fait que plusieurs bénévoles sont aussi des bénéficiaires, ce qui complexifie le rôle d'encadrement des bénévoles.

Enfin, M. Nantel mentionne que les bénévoles souhaitent faire entendre leur voix lorsqu'ils décident de s'investir dans un organisme. Une gestion démocratique où l'on met en valeur le potentiel et l'expertise des bénévoles est donc souhaitable pour maintenir leur intérêt. Les gestionnaires doivent également pouvoir se positionner comme collaborateurs plutôt que comme experts, et ce, afin de repenser avec les bénévoles un mode de fonctionnement de l'organisme représentatif des intérêts de chacun.

Questions et commentaires des participants

Question : Avec les jeunes, il est souvent question de participation citoyenne. Avec les personnes plus âgées, on parle davantage de bénévolat. Pourquoi et comment allier ces deux générations ?

Selon M. Lemieux, les jeunes se mobilisent davantage autour d'activités précises. Il faut les impliquer dans la planification des activités, car le désir d'influencer la programmation est bien réel. Il y a aussi des gens qui veulent simplement « donner de leur temps » : il faut donc savoir jongler avec les différents intérêts, ce qui demande inévitablement de bonnes compétences en gestion.

Dans le même sens, M. Nantel ajoute que les organisations qui parviennent à être à l'écoute de leur milieu (et des bénévoles) savent davantage mettre à profit leurs ressources. Les jeunes et les aînés travaillent ensemble, puisqu'ils ont un but commun et une contribution complémentaire. Il faut savoir tirer avantage de l'expertise des gens, qu'elle soit théorique ou expérimentielle.

Atelier 2: Dons financiers et responsabilité sociale

Les dons financiers, qui s'expriment de façons variées, représentent une autre dimension importante de la culture philanthropique. Dons en ligne, partenariat, fondation privée — programme gouvernemental, philanthrocapitalisme, responsabilité sociale des entreprises citoyennes... Voilà autant de concepts révélateurs d'une nouvelle rationalité soucieuse d'efficacité, de changements à grande échelle et parfois de l'image de marque. La philanthropie financière est l'objet de certaines questions: ainsi, les médias s'interrogent sur ses méthodes, les partenariats avec l'État soulèvent de nouveaux défis sur ses finalités et on se demande si les Québécois donnent suffisamment.

Panélistes:

- M^{me} Hélène Dufresne, présidente, Fondation Dufresne et Gauthier;
- M. Claude Chagnon, président, Fondation Lucie et André Chagnon;
- M^{me} Monette Malewski, présidente-directrice générale, Groupe M. Bacal;
- M^{me} Hilary Pearson, présidente-directrice générale, Fondations philanthropiques Canada.

2.1 M^{me} Hélène Dufresne, présidente, Fondation Dufresne et Gauthier

M^{me} Dufresne dit être consciente, depuis qu'elle fait de la philanthropie, que l'on ne choisit pas la famille et le milieu dans lequel on naît. Considérant avoir eu beaucoup de chance dans la vie, elle estime qu'il est important de donner à ceux et à celles pour qui les ressources sont plus limitées. C'est le rôle de chacun de contribuer à un monde plus juste et de viser une meilleure société. Pour ce faire, il faut être réceptif aux idées et aux projets qui contribuent à renforcer les liens sociaux. Enfin, il n'est pas nécessaire de posséder beaucoup d'argent pour influencer les organisations: la philanthropie n'est pas simplement une question d'argent.

La Fondation Dufresne et Gauthier vise spécifiquement les enfants et les familles. Elle travaille avec les organismes communautaires bien implantés dans leur milieu respectif, puisqu'ils connaissent les besoins réels de leur communauté. La Fondation travaille à établir des partenariats solides avec les organisations qu'elle soutient. La philanthropie de proximité pratiquée par la Fondation Dufresne et Gauthier mise sur des rapports horizontaux entre la fondation, les organismes et les personnes aidées.

Dans un même ordre d'idées, M^{me} Dufresne affirme que sa fondation n'impose pas d'indicateurs de réussite ou de délais précis pour la réalisation des projets. Ce sont plutôt les organisations qui sont invitées à soumettre leurs projets et leurs propres indicateurs, puisque ce sont elles qui connaissent le mieux le terrain et les objectifs à atteindre.

Ensuite, la Fondation soutient les initiatives jugées plus difficiles à financer, comme les projets pilotes. La Fondation Dufresne et Gauthier tente de combler les trous dans les services de financement qui s'adressent aux organismes, notamment en matière de disparités régionales.

M^{me} Dufresne souligne les rapprochements entre les notions de capital social et de philanthropie de proximité. Elle affirme que « le capital social est tout ce qui facilite les actions individuelles ou collectives, générées par des réseaux basés sur la réciprocité, la confiance et les normes sociales. Le capital social influence l'efficacité des actions philanthropiques, il améliore notre capacité à mesurer nos performances, il augmente les possibilités de collaboration afin de résoudre des problèmes spécifiques, il facilite la diffusion d'initiatives novatrices et un accroissement des maillages ». Elle ajoute que de miser sur le capital social aide à réduire la distorsion dans le transfert d'information et à augmenter la transparence. De plus, cela encourage la formation de filets de sécurité sociale entre les organisations.

À titre d'exemple, la Fondation Dufresne et Gauthier a soutenu le projet Moissonneurs solidaires, issu d'un partenariat entre Défi Jeunesse et Moisson Québec. Le projet visait à produire des légumes de longue conservation destinés aux banques alimentaires du Québec en misant sur la réinsertion socioprofessionnelle. Les deux organismes ont également établi un partenariat avec le Centre de formation en sécurité routière pour le transport des légumes. Le résultat est qu'en 2013 415 000 kg de légumes frais ont été distribués aux différentes banques alimentaires du Québec.

Enfin, M^{me} Dufresne dit trouver déplorable le fait que certaines personnes mieux nanties tentent parfois de s'isoler des personnes défavorisées. Son implication et ses valeurs représentent l'héritage qu'elle désire laisser à ses enfants, mais aussi à la société en général.

2.2 M. Claude Chagnon, président, Fondation Lucie et André Chagnon

Selon M. Chagnon, la philanthropie est une question de valeurs. À son avis, les individus, les entreprises et les organisations, qui font tous partie de la même société, ont le devoir de s'impliquer activement dans leurs communautés respectives.

M. Chagnon mentionne que la pauvreté est inacceptable et qu'on ne peut ignorer les personnes qui vivent dans des conditions socioéconomiques difficiles. Il faut donc travailler à prévenir la pauvreté et pas uniquement à la soulager. Pour ce faire, il est nécessaire d'agir sur les causes structurelles, très complexes, de la pauvreté. À son avis, l'éducation est le premier déterminant sur lequel agir pour enrayer la pauvreté. M. Chagnon fait remarquer que, paradoxalement, la pauvreté est le premier frein à l'accès à l'éducation.

La Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) est un catalyseur entre les secteurs public, privé et la société civile. Son but est de soutenir la mobilisation locale et de favoriser l'intersectorialité à tous les échelons. La Fondation a également établi des partenariats avec le gouvernement provincial en raison du pouvoir de réglementation de ce dernier et de ses capacités financières. L'idée derrière ce partenariat est aussi de rapprocher les décideurs politiques de la réalité du terrain, des véritables besoins des gens. M. Chagnon affirme que cette approche favorise une meilleure démocratie sociale, notamment sur le plan local.

En terminant, M. Chagnon pose deux questions : « Comment, ensemble, peut-on accéder à une meilleure société, plus juste et équitable? » et « Comment peut-on investir plus efficacement chaque dollar pour mener à bien ce projet de société? »

2.3 M^{me} Monette Malewski, présidente-directrice générale, Groupe M. Bacal

D'entrée de jeu, M^{me} Malewski affirme que ses valeurs philanthropiques lui ont été transmises par ses parents. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, ceux-ci ont été internés dans un camp de travail près de Lausanne et ont su démontrer assez d'amour pour la vie et de résilience pour survivre à cette épreuve. Ces valeurs, importantes dans les traditions juives, leur ont également été utiles pour s'adapter à la vie au Canada et pour surmonter les difficultés liées à l'immigration. Bien qu'ayant peu de moyens financiers, ses parents ont toujours insisté sur l'importance de donner aux autres, de partager. Ainsi, ils avaient une petite boîte bleue destinée à aider les plus démunis, et toute la famille devait y contribuer. Donner a donc toujours fait partie de l'enseignement reçu de ses parents. Selon M^{me} Malewski, nous avons une obligation envers les autres : selon les valeurs juives, porter assistance ou aider financièrement les personnes dans le besoin est un devoir, pas seulement un acte de générosité. Nous avons la responsabilité de lutter contre les inégalités du monde et d'être socialement responsables en donnant temps, énergie et argent.

La philanthropie symbolise pour elle l'amour de la communauté, le désir et le sentiment de faire du bien autour de soi par l'altruisme. Elle précise qu'il n'est pas nécessaire de posséder des millions pour faire une différence dans le monde, qu'il y a plusieurs chemins valables pour aider.

Depuis plus de 30 ans, les différents gestionnaires du Groupe M. Bacal, cabinet de services financiers qu'elle dirige, se donnent pour mission de s'investir dans leur communauté respective en donnant du temps et de l'argent dans les secteurs qui leur tiennent à cœur.

Selon M^{me} Malewski, les deux tendances clés de la philanthropie sont l'autogestion par l'entremise des fondations privées ou de fonds de donation guidés, et l'intégration de dons avec la planification de la succession et de la taxation. Elle ajoute pour terminer que « la planification de dons, c'est une combinaison de la planification de la succession et des lois concernant la taxation d'une personne avec sa vision philanthropique. Cette nouvelle façon de faire vise à accroître le nombre de dons par un système personnalisé et adapté à chacun. Les individus souhaitent faire des dons planifiés lorsqu'ils

sont persuadés que leur investissement aura un effet sur la cause qu'ils endossent, qu'ils ont confiance au leadership de l'entreprise et ont des actifs à donner».

2.4 M^{me} Hilary Pearson, présidente-directrice générale, Fondations philanthropiques Canada

Les fondations subventionnaires ont le pouvoir de jouer un rôle majeur sur les plans social et économique au Québec et au Canada. Elles peuvent conscientiser le public quant à certains enjeux, contribuer à la vitalité des collectivités en subventionnant les organismes du milieu et faire preuve d'innovation en trouvant de nouvelles solutions aux problèmes courants. Les fondations sont également appelées à combler des lacunes dans le financement d'organismes touchés par les réductions de subventions publiques. En effet, depuis 2008, force est de constater d'importantes restrictions budgétaires des gouvernements dans les sommes allouées à plusieurs organisations. Il s'agit d'un enjeu important, notamment pour la survie de plusieurs organismes qui en dépendent largement.

Les avantages des fondations privées sont le contrôle des objectifs philanthropiques et d'investissement ainsi que leur contribution soutenue, stratégique et responsable aux communautés locales. Le fait de s'investir dans une fondation représente une occasion d'approfondir une passion et d'appuyer avec vision un projet à court, moyen ou long terme. Cela représente également la possibilité de prendre des risques, de servir d'incubateur aux idées novatrices permettant de résoudre des problèmes complexes.

Au Canada, il y a plus de 10 000 fondations publiques et privées. Ces dernières versent plus de 4 milliards de dollars annuellement à des organismes de bienfaisance. Le plus grand nombre de fondations privées au pays se trouve en Ontario (45 %), et le Québec occupe la deuxième place avec 16 %. Toutefois, les deux plus grandes fondations privées canadiennes se trouvent au Québec : la Fondation Lucie et André Chagnon et la Fondation de la famille J. W. McConnell. Aussi, 25 % des plus grandes fondations privées, soit celles possédant un actif de plus de 50 millions de dollars, sont également au Québec.

En ce qui concerne l'avenir, M^{me} Pearson affirme que les transferts intergénérationnels destinés à la bienfaisance seront importants dans les prochaines années, s'élevant à plusieurs milliards de dollars en Amérique du

Nord. Parallèlement, les fortunes engendrées par la nouvelle économie (médias, technologies, etc.) entraîneront probablement l'établissement de nouvelles fondations au Québec et au Canada.

La philanthropie est en pleine croissance et se présente sous plusieurs formes, la rendant ainsi plus attrayante. Aussi, elle offre maintenant la possibilité de participer à des formations et plusieurs occasions aux philanthropes de se rencontrer en personne : le monde des fondations privées n'est donc plus un monde « privé ». Enfin, plusieurs défis attendent les philanthropes à l'avenir. Il faudra donc faire preuve de créativité et de générosité pour répondre aux besoins des communautés.

2.5 Période d'interaction

Animatrice : « En quoi le fait d'être riche donnerait-il plus de contrôle dans le développement de la société? Avez-vous l'impression que cela vous donne plus d'influence et si oui, pourquoi? »

Selon M^{me} Dufresne, l'argent donne du pouvoir. C'est un moyen d'aider là où l'aide ne se rend pas habituellement. Les organismes que les fondations financent ne le seraient probablement pas autrement. Idéalement, il faut aller vers les petites organisations qui ont des besoins plus grands, agir là où d'autres ne le feraient pas, pour faire une plus grande différence.

M. Chagnon affirme que le potentiel de contrôle existe théoriquement. Toutefois, les fonds distribués par la FLAC sont cogérés avec les organismes à but non lucratif (OBNL) et le gouvernement pour répondre aux besoins identifiés par les communautés. L'argent permet donc d'apporter une expertise et de mettre en place une façon de faire efficace. Il considère que l'influence de l'argent, dans ce cas-ci, est positive.

Selon M^{me} Malewski, le gouvernement réalise qu'il ne peut pas tout faire. Pour elle, il s'agit moins d'une question de contrôle que d'engagement social. Qui plus est, nul besoin d'être riche pour aider, il suffit de penser à une cause qui nous touche et de réfléchir aux différentes manières d'y contribuer.

M^{me} Pearson affirme pour sa part que ce n'est pas vraiment une question de contrôle. Ce qui importe réellement, c'est le rôle de « catalyseur » qu'occupent les fondations privées. Celles-ci, dans l'accompagnement à long terme des OBNL, contribuent énormément à leur survie.

Questions et commentaires des participants

Question 1 : Croyez-vous qu'il serait pertinent de passer du système philanthropique actuel « par cause » à un financement « par communauté » ?

Selon M^{me} Dufresne, l'approche territoriale de la philanthropie est très pertinente. Les besoins d'une communauté sont multiples et il est important de pouvoir agir simultanément sur plusieurs d'entre eux afin de contribuer au changement social.

M. Chagnon rappelle que la Fondation Lucie et André Chagnon a pour objectif de prévenir la pauvreté par la réussite éducative des jeunes. La Fondation travaille à développer la capacité des communautés à définir leurs propres priorités et à passer à l'action. Ce ne sont pas les fondations qui doivent établir les priorités locales.

Question 2 : Dans le cas des fondations privées familiales, comment font-elles pour identifier les besoins réels ? Et sur quelle expertise se basent-elles pour intervenir ?

À cela, M^{me} Pearson répond que, souvent, les familles veulent établir une fondation, puisqu'elles ont été touchées personnellement par une cause particulière. Elle note un manque dans le milieu sur le plan des conseillers en stratégie philanthropique. Les familles pourraient être mieux informées et guidées.

Question 3 : Les fondations choisissent des causes souvent très précises, liées aux domaines d'intérêt de leurs fondateurs. Que peut-on faire pour soutenir les causes orphelines qui ne sont pas prises en charge par les fondations privées ?

Selon M^{me} Pearson, le problème est que le marché de la philanthropie n'est pas bien structuré. Plusieurs familles voient la philanthropie comme étant un acte privé, laissant peu de place au transfert d'information et au réseautage. Elle croit que le développement de réseaux et de partenariats peut réduire la problématique des causes orphelines.

M. Chagnon termine en mentionnant qu'il n'y a pas de mauvaise cause, mais qu'on ne peut pas être partout à la fois: une fondation doit établir des priorités. À son avis, il n'y a pas de solutions immédiates au problème soulevé.

Question 4: Il y a en ce moment une perte de confiance envers les gestionnaires d'organismes philanthropiques. Faut-il se doter d'outils et de normes pour rétablir la confiance des citoyens dans les fondations?

M^{me} Pearson ne croit pas que Fondations philanthropiques Canada (FPC) possède tous les outils nécessaires. À l'heure actuelle, FPC demande à ses membres d'adhérer à un certain nombre de normes et de valeurs pour guider leur action philanthropique. Aux États-Unis et au Canada, il y a de plus en plus d'information qui circule concernant les principes de bonnes pratiques philanthropiques. La panéliste est toutefois mitigée quant à l'idée d'instaurer un processus de certification des fondations. Beaucoup d'entre elles conçoivent la philanthropie comme un acte privé, familial et non professionnel. Il serait donc difficile, pour l'instant, de penser à établir des normes formelles pour l'ensemble des fondations canadiennes.

Question 5: Nous avons tendance à parler des fondations dans leur rôle de donateur. Pourtant, de plus en plus, des fondations agissent sur des enjeux un peu à la manière d'un OBNL en s'engageant concrètement sur le terrain. Quel regard portez-vous sur cette capacité d'être à la fois donateur et acteur?

Selon M. Chagnon, il s'agit là d'une forme d'intervention parmi d'autres: joindre l'action philanthropique à l'intervention sociale. La Fondation Lucie et André Chagnon a constaté qu'actuellement des milliers de personnes au Québec travaillent déjà au bien-être des jeunes et des familles issus des milieux défavorisés. L'objectif n'est pas de s'y substituer, mais de les soutenir dans leurs actions. Le changement social durable ne peut pas se faire sans l'intervention des gens et des communautés.

Question 6: Les communautés religieuses donnaient une grande partie du financement de base aux organismes communautaires. Depuis plusieurs années, elles se retirent graduellement de cette sphère. Est-ce que les fondations privées seront en mesure de compenser le retrait des communautés religieuses?

M^{me} Pearson répond que les fondations privées ne sont pas les seuls instruments philanthropiques. Il existe également des cercles de donateurs, des fondations communautaires, etc. La diversité des formes de philanthropie aidera à combler le vide laissé par le retrait des communautés religieuses.

Atelier 3: Engagement social et innovation

En ce qui concerne les défis inédits de société en matière de droits sociaux, d'éducation, d'environnement et de consommation, entre autres choses, de nouvelles formes d'engagement émergent. L'information de plus en plus accessible et l'individualité favorisent l'implication des personnes dans de nouveaux domaines et sous des formes innovantes. Parfois pressées par un sentiment d'urgence, des personnes s'engagent volontiers dans des pratiques ayant des retombées immédiates et concrètes.

Panélistes:

- M. Ugo Dionne, président, Versalys et cofondateur, Bénévoles d'affaires;
- M. Jean-François Archambault, fondateur et directeur général, La Tablée des chefs;
- M^{me} Laure Waridel, doctorante en anthropologie et sociologie du développement;
- M. Michel Venne, directeur général, Institut du Nouveau Monde.

3.1 M. Ugo Dionne, président, Versalys et cofondateur, Bénévoles d'affaires

Les premières implications bénévoles de M. Dionne remontent à l'école secondaire. Le bénévolat en milieu scolaire était bien organisé, ce qui a facilité son engagement. En sortant de l'école, il s'est heurté à un environnement nettement moins structuré; il a dû trouver des organismes pour lesquels il avait envie de s'impliquer et qui avaient, en retour, besoin de ses compétences. Ces démarches lui demandaient beaucoup de temps et d'énergie. C'est ainsi que l'idée novatrice du jumelage entre des gens d'affaires et des organisations était née.

Plus jeune, M. Dionne rencontrait des gens d'affaires qui avaient envie de s'impliquer, mais qui ne savaient pas par où commencer leurs recherches, et des organismes qui avaient des besoins précis et qui ne parvenaient pas à recruter les bonnes personnes. La mise sur pied de Bénévoles d'affaires permettait donc d'offrir une complémentarité en matière d'expertise et de besoins. Il est intéressant de constater que les gens d'affaires sont souvent étonnés de voir à quel point ils peuvent être utiles dans les organismes communautaires. L'implication peut être à très court terme, en offrant un soutien technique pour la réalisation d'une tâche : l'engagement n'est pas forcément à long terme, ce qui plaît à plusieurs personnes.

Qui plus est, il y a de plus en plus de programmes de bénévolat implantés au sein d'entreprises, notamment chez Manuvie et Sunlife. Le but de ces initiatives est certes de favoriser l'altruisme, mais également de développer les compétences des employés. Bénévoles d'affaires est donc souvent interpellé pour établir le jumelage entre les employés et les différents organismes, selon les compétences, les domaines d'intérêt et les besoins de chacun.

En 7 ans, le programme a reçu plus de 4 000 candidatures de bénévoles et a effectué près de 2 000 jumelages, soit en moyenne 12 par semaine en 2013. Cela démontre un réel intérêt des gens d'affaires pour l'implication bénévole, ainsi qu'un intérêt des organismes à les recruter. Les défis auxquels Bénévoles d'affaires fait face en ce moment sont de se développer en dehors de la ville de Montréal, de savoir mieux analyser les besoins des organismes communautaires et, enfin, de mieux promouvoir les services que les gens d'affaires peuvent leur procurer.

Bénévoles d'affaires est maintenant bien implanté dans le milieu. Toutefois, son démarrage et son financement ont représenté un important défi pour ses fondateurs. C'est l'appui de Centraide du Grand Montréal qui a permis à Bénévoles d'affaires de se développer. Le panéliste souligne également la contribution de la Chambre de commerce de Montréal qui héberge gratuitement l'organisme depuis sept ans, ainsi que le soutien financier de Power Corporation et de la conférence régionale des élus (CRE).

Pour fonder une nouvelle organisation, M. Dionne affirme qu'il faut de bonnes idées et un promoteur qui travaille d'arrache-pied. Il faut aussi être en mesure de relever de nombreux défis : convaincre la société de la pertinence du

projet, assurer la récurrence du financement, éviter le dédoublement de services et rester motivé malgré les embûches. Pour éviter la démotivation des entrepreneurs sociaux, le panéliste souligne l'importance de soutenir les projets émergents.

M. Dionne soulève trois exemples historiques très éloquentes à ce sujet. D'abord, Jeanne-Mance a fondé l'Hôtel-Dieu de Montréal grâce à la contribution financière d'Angélique Faure, veuve de Claude de Bullion. L'hôpital Sainte-Justine, qui aura 107 ans en 2014, est le fruit de la rencontre entre Irma Levasseur, première femme médecin du Québec, et de Justine Lacoste-Beaubien, gestionnaire et philanthrope québécoise. La mise en commun de leurs expertises aura permis de mettre sur pied un hôpital pour enfants, ce qui n'était pas gagné d'avance à l'époque. Le troisième exemple est celui du docteur Julien qui était jadis décrit comme un « hurluberlu à vélo » et qui pourtant, quelques années plus tard, voit ses concepts enseignés dans les universités du Québec.

3.2 M. Jean-François Archambault, fondateur et directeur général, La Tablee des chefs

L'intervention de M. Archambault a commencé par la projection d'une vidéo présentant la Tablee des chefs. La mission de l'organisation est de nourrir les familles dans le besoin et d'éduquer les générations futures en développant leur autonomie alimentaire. L'organisation récupère notamment de la nourriture non consommée de restaurants, de traiteurs et de salle de spectacle et la redistribue aux gens dans le besoin.

M. Archambault poursuit en expliquant que sa motivation à fonder l'organisation provient de son indignation par rapport à la situation suivante : un nombre impressionnant de personnes ne mangent pas à leur faim tandis qu'une quantité importante de nourriture est gaspillée quotidiennement. Pour remédier à la situation, le panéliste a décidé de créer un système pour valoriser la nourriture non utilisée.

Il a donc mobilisé des chefs et les a sensibilisés à la problématique en insistant sur le fait qu'il est nécessaire de soutenir davantage les banques alimentaires qui peinent souvent à répondre à la demande. Selon M. Archambault, les traiteurs et les chefs doivent s'engager socialement. La Tablee des chefs mise sur la concertation et la synergie : les différents acteurs concernés doivent établir,

ensemble, une stratégie commune. Les besoins réels doivent être identifiés et analysés. M. Archambault insiste également sur l'importance d'évaluer les répercussions sociales de son organisation et de communiquer les résultats au public et aux bailleurs de fonds.

Enfin, M. Archambault souligne que, pour être un entrepreneur social, il est nécessaire d'être réellement passionné par une cause. Il est également important de miser sur le maintien des personnes de qualité qui s'impliquent dans l'organisation.

3.3 M^{me} Laure Waridel, doctorante en anthropologie et sociologie du développement

Selon M^{me} Laure Waridel, il est important d'analyser et de comprendre les défis dans toute leur complexité pour espérer pouvoir agir et innover. Sur le plan environnemental, les défis auxquels nous faisons face sont notamment les changements climatiques, la perte de la biodiversité et la contamination chimique et génétique. Sur le plan social, l'augmentation des inégalités est un problème croissant partout dans le monde. À cet égard, le dernier rapport du directeur de la Santé publique de Montréal indique que l'espérance de vie varie de 11 ans entre le territoire du CLSC Hochelaga-Maisonneuve et celui du CLSC Saint-Laurent. Elle rappelle que le premier déterminant social de la santé est la situation économique, et ce dernier indicateur est intimement lié à l'accès à l'éducation.

Contrairement aux croyances populaires, la planète s'enrichit de plus en plus, le produit intérieur brut (PIB) augmente constamment. De plus, il n'y a jamais eu autant de connaissances produites qu'à l'heure actuelle : nous n'avons jamais aussi bien compris les enjeux sociaux auxquels nous faisons face. Des rapports scientifiques sont publiés quotidiennement sur l'état du monde, mais force est de constater que les inégalités sociales persistent. Il y a tout un paradoxe auquel il faut faire face : nous savons que l'humanité et l'environnement subissent les conséquences du système actuel, mais, en même temps, toute l'économie capitaliste repose sur ce système.

Remédier aux problèmes sociaux et environnementaux relève d'abord d'un changement de paradigme, ce qui représente un défi à long terme. Nous devons travailler sur les causes et non seulement sur les conséquences de ces

inégalités. Tous les acteurs de la société doivent s'engager collectivement pour parvenir à changer les paradigmes dominants. Toutefois, M^{me} Waridel reconnaît qu'il est difficile pour les OBNL de travailler à réduire les inégalités sociales, puisqu'il est délicat pour ces derniers de s'impliquer sur le plan politique — principalement en raison de l'enjeu de la récurrence du financement. En effet, pour conserver son numéro de charité, il est interdit de militer politiquement. Conséquemment, les organismes ont besoin d'organisations philanthropiques engagées qui ont une vision à long terme du changement social. Pour changer la situation, il faut d'abord faire un travail d'éducation et de sensibilisation. Ce dernier aura un effet à long terme et sera difficilement mesurable avec les outils de reddition de comptes actuels.

M^{me} Waridel rappelle la métaphore des oies blanches : elle affirme qu'un jour ou l'autre nous sommes tous appelés à prendre la tête et à créer un mouvement pour que d'autres nous suivent. Comme chez les oies, ce n'est pas toujours la même personne (ou le même organisme) qui est à la tête : il y a un roulement. Cette métaphore rappelle la nécessité de travailler ensemble pour un monde meilleur, en améliorant les maillages entre les organismes et les fondations.

Enfin, la panéliste termine en affirmant que l'économie est construite socialement, contrairement à ce que certains nous font croire. Donc, si l'économie n'est plus au service de la société, nous avons le devoir de la transformer. Nous avons la responsabilité de travailler à développer une diversité de solutions.

3.4 M. Michel Venne, directeur général, Institut du Nouveau Monde

M. Venne remarque une certaine diminution sur le plan de la participation citoyenne. En effet, les Canadiens feraient moins d'heures de bénévolat qu'auparavant et les syndicats peinent à mobiliser une relève militante. Cette baisse de participation s'opère parallèlement à une hausse de la demande de participation : tout le monde souhaite être consulté sur la prise de décisions. Il s'agit d'un paradoxe du succès de l'État providence. En effet, grâce au système universel de soins de santé et d'éducation, la société est plus scolarisée, plus informée, plus libre et plus autonome que jamais. En principe, les citoyens devraient être plus disponibles pour s'engager dans leur communauté, ce qui ne semble pas être le cas. M. Venne note quatre principaux obstacles à la participation citoyenne :

- le manque de temps : parfois réel, parfois fictif;
- les rapports de force : chercher à éviter les conflits qui mettent en cause les intérêts divergents;
- le sentiment d'impuissance : questionnement à savoir si la petite action posée changera réellement quelque chose, alors que les grandes décisions sont prises par des instances qui nous sont supérieures et sur lesquelles nous pensons ne pas avoir de prise;
- le sentiment d'incompétence : l'impression de ne pas posséder les qualités et les aptitudes requises pour participer aux changements.

Selon M. Venne, les jeunes n'adhèrent plus aux grands discours ni aux grands projets de société. Ils ont vu s'écrouler de grands systèmes de pensée et semblent avoir perdu espoir dans la capacité de l'État à résoudre les problèmes sociaux. Les jeunes souhaitent agir, changer le monde une action à la fois. Parmi ces jeunes, il y a les entrepreneurs sociaux. Il faut appuyer ces derniers, puisqu'ils ont l'énergie nécessaire pour convaincre et agir sur les enjeux actuels. Le panéliste précise qu'en établissant de nouveaux rapports de solidarité et de nouveaux rapports de pouvoir, ainsi qu'en misant sur la concertation, les problèmes sociaux et environnementaux seront un jour résolus.

Par ailleurs, il affirme que les politiques publiques sont souvent nées des idées issues de la société civile, comme les centres de la petite enfance au Québec. Si l'on souhaite que les grands systèmes de développement se modernisent, il faut démontrer qu'il existe différentes façons de faire les choses, et c'est là qu'intervient la société civile, et la philanthropie. Selon M. Venne, une des vocations actuelles de la philanthropie doit être de soutenir les innovations sociales. Les philanthropes doivent s'intéresser aux communautés, au système dans toute sa complexité et aux structures. Ils doivent également repérer les innovateurs sociaux dans la société, à la manière des chasseurs de têtes ou des dépisteurs dans le monde sportif. M. Venne souligne quatre rôles que les philanthropes peuvent jouer pour soutenir les innovateurs sociaux :

- l'accompagnement : l'aide financière ne suffit pas;
- l'inscription dans la durée : il est impossible d'innover chaque année. Une innovation doit être un changement qui engendre la transformation d'un système, et les systèmes se changent sur le long terme. Les fondations devraient choisir un nombre restreint de projets et les appuyer plus longtemps;

- l'évaluation : nous devons développer des outils permettant de mesurer les répercussions des projets;
- le relais : créer des réseaux d'innovateurs et les mettre en contact avec ceux qui ont le pouvoir de faire changer le système, notamment par les politiques publiques.

Bien sûr, les philanthropes ne peuvent pas jouer tous ces rôles à la fois, mais il est permis de réfléchir à ce qu'un philanthrope idéal pourrait être.

3.5 Période d'interaction

Animatrice : Quels sont les points communs entre vos différentes interventions ?

M. Venne souligne que tous les panélistes ont mis en place une organisation (ou une entreprise) visant à contribuer à la résolution d'un problème social. Aussi, tous ont voulu que cette solution soit innovante et qu'elle contribue à changer le système en place.

Quant à lui, M. Dionne mentionne que ce qui unit les panélistes, c'est la distinction qu'ils font entre « ceux qui pensent aux projets et aux solutions » et « ceux qui passent à l'action ou qui aident à passer à l'action ». Tous soulignent l'importance de rêver, de penser et de passer à l'action.

M^{me} Waridel croit que tous les participants éprouvent de l'empathie. Tous ont envie d'agir en vue d'un monde meilleur. La panéliste illustre son idée avec l'image du système immunitaire qui se loge dans toutes nos cellules, bien que ces dernières semblent être séparées les unes des autres. Lorsqu'on regarde le foisonnement des organismes et des initiatives citoyennes, on peut avoir l'impression qu'ils sont, comme les cellules, séparés. Pourtant, ils représentent le système immunitaire du monde, puisque tous contribuent, chacun à leur façon, à « guérir » la société.

Questions et commentaires des participants

Question 1 (commentaire) : J'aimerais discuter du rapport entre innovation, changement social et philanthropie. La philanthropie, dans un sens inclusif, c'est le don d'argent, le don de temps. Lorsqu'on travaille à promouvoir le

changement social, on donne du temps, dans l'intérêt général de la société. Il me semble que la philanthropie n'est pas extérieure à votre action d'innovation et d'engagement social. Je vous qualifierais donc tous de philanthropes.

M. Venne répond que la philanthropie est une forme de participation citoyenne. Un citoyen est d'abord quelqu'un qui se soucie de l'autre et qui contribue aux changements sociaux par ses ressources et son temps. Il participe donc à la vie de sa nation. Le philanthrope le fait aussi, soit en donnant son temps, son argent, ses connaissances, etc.

Selon M^{me} Waridel, il ne faut pas que la philanthropie remplace le rôle de l'État. Cela semble malheureusement être le cas dans bien des situations. De plus en plus de campagnes de souscription sont réalisées pour combler les ressources qui ne le sont pas par l'État. Les attentes sont donc très élevées à l'égard des organismes à but non lucratif, car on leur attribue le rôle de soutenir les causes que l'État ne prend pas en charge. Il faut nécessairement travailler avec une vision de prévention, et cela devrait être le rôle de l'État. Le système de pluralisme juridique réduit le champ de réglementation et d'intervention de l'État. De plus, le système de gouvernance internationale fondé sur des accords et des traités fait que les États ne disposent plus de la latitude dont ils jouissaient avant et ne peuvent plus légiférer aussi facilement que par le passé.

Selon M. Archambault, il est très difficile pour les ministres de réellement transformer les institutions. Il est complexe pour les ministres d'institutionnaliser des changements sociaux. Lorsque la Tablee des chefs a décidé de donner des cours de cuisine dans les écoles secondaires, nous avons rencontré plusieurs ministres et avons eu de très belles discussions avec eux. Or, ce n'était pas eux qui détenaient le réel pouvoir décisionnel. L'institutionnalisation des innovations sociales est un processus lourd et complexe.

Question 3 (commentaire) : Je souhaite préciser que les organisations de charité ont le droit de travailler sur le plan politique, mais elles ne peuvent pas être partisans. Il s'agit d'une importante distinction à faire, puisque de nombreuses organisations charitables s'empêchent de faire du travail politique par crainte de ne pas respecter la loi. Aussi, des organismes subventionnaires refusent parfois des subventions à ces organisations pour la même raison.

M^{me} Laure Waridel précise néanmoins que les organismes n'ont pas une réelle liberté de parole d'ordre politique. Même si les organismes ont le droit de s'impliquer politiquement, cela peut avoir d'énormes conséquences sur leur financement.

Question 4 : Devrait-on conserver la distinction entre le « philanthrope qui donne des ressources » et le « bénévole qui donne du temps » ? Aussi, quelle est la distinction entre le bénévolat et l'implication citoyenne, et que répondez-vous aux jeunes qui veulent changer le terme bénévolat pour le second ?

M. Dionne soutient que le mot bénévolat semble avoir vieilli, mais que ce n'est pas une raison de ne plus l'utiliser. L'enjeu n'est pas terminologique. Peu importe le mot employé, ce qui importe est la finalité : le don de temps. C'est la même chose en ce qui concerne la différence entre le philanthrope et le bénévole. Ce qui importe, c'est de donner l'occasion aux gens qui ont des idées sociales novatrices de les réaliser.

M. Archambault affirme qu'il importe d'avoir des gens d'affaires ou des philanthropes qui soutiennent les activités des organismes ou des entreprises sociales, qu'il ne faut pas les négliger. Néanmoins, un philanthrope qui donne à la fois temps et argent serait idéal.

M. Venne rappelle pour sa part que voter et payer de l'impôt, ce n'est pas suffisant. Nous sommes des ambassadeurs de la vision de l'engagement citoyen. Peu importe la nature de l'implication, ce qui compte est de donner.

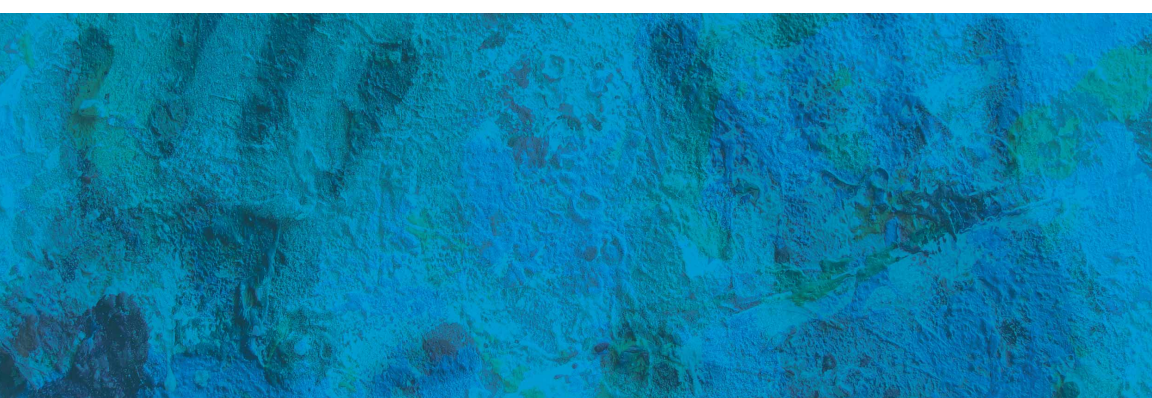
M^{me} Waridel conclut en disant que l'engagement contribue au bonheur. Nous avons tous la possibilité de contribuer au bonheur des autres et, parallèlement, à notre propre bonheur.

ACTES DU SOMMET, ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Sous le thème « culture philanthropique : visages et transformations », le premier Sommet sur la culture philanthropique a réuni des dirigeants, des administrateurs, des praticiens et des chercheurs activement impliqués dans des pratiques illustratives de divers aspects de la culture philanthropique. Sous différentes perspectives, l'événement a permis de réfléchir aux sources communes (notamment aux valeurs) et à la pluralité de cette culture, à reconnaître ses transformations récentes ainsi qu'à identifier ses défis, et ce, dans plusieurs domaines.

S'il y a un système philanthropique, il n'est pas suspendu dans le vide. Ce qui lui manque pour être plus qu'un système virtuel, c'est la conscience des divers agents d'en faire partie et surtout d'être potentiellement des acteurs capables de transformations non seulement de la société, mais aussi de ce système pour mieux relever les défis actuels.

Le Sommet soulève plusieurs questions. Ainsi, de quelles façons se concrétise de nos jours la culture philanthropique dans l'engagement social, l'entraide, le bénévolat et le don financier? Quels phénomènes encouragent les personnes à contribuer volontairement au mieux-être de leurs concitoyens et quels événements les en dissuadent? De même, comment rendre compte à la fois de la diversité des acteurs s'inscrivant dans la philanthropie et cette volonté commune de transformation?



ISBN 978-2-9814615-1-3

institut mallet

Pour l'avancement
de la culture philanthropique

L'Institut Mallet a été créé en novembre 2011, inspiré du charisme des Soeurs de la Charité de Québec et appuyé dès son origine par l'Université Laval. L'Institut Mallet bénéficie également du soutien de la Ville de Québec et du gouvernement du Québec.